

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2019

Dépôt sur rendez-vous uniquement du dossier à l'Hôtel de Ville

DU 24 SEPTEMBRE AU 05 OCTOBRE 2018 entre 9h et 18h

La Prise de RDV s'effectue en ligne jusqu'au 21 septembre 2018 sur le site www.montpellier.fr rubrique [La Ville / Associations / Obtenir une subvention](#)

Vous pouvez joindre vos référents subventions et partenariats au 04.34.88.75.03



Pour les personnes malentendantes vous pouvez joindre les référents par courriel à l'adresse : subventions-partenariats@ville-montpellier.fr

Attention : Le dossier devra être déposé en un seul exemplaire complet et sans agrafes. Seuls les dossiers complets seront enregistrés.

NOM DE LA STRUCTURE

DEMANDE 1

- Fonctionnement (Fiche A)
- Projet (Fiche A)/ Réponse appel à projet (Fiche C correspondante)
- Investissement (Fiche B)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 2

- Projet (Fiche A)/ Réponse appel à projet (Fiche C correspondante)
- Investissement (Fiche B)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration Thématique :

N° Demande:

DEMANDE 3

- Projet (Fiche A)/ Réponse appel à projet (Fiche C correspondante)
- Investissement (Fiche B)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 4

- Projet (Fiche A)/ Réponse appel à projet (Fiche C correspondante)
- Investissement (Fiche B)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet:

Cadre réservé à l'administration Thématique :

N° Demande :

DEMANDE 5

- Projet (Fiche A)/ Réponse appel à projet (Fiche C correspondante)
- Investissement (Fiche B)

Montant demandé :

Titre :

Date(s) du projet :

Cadre réservé à l'administration Thématique :

N° Demande :

Notice pour remplir ce dossier de demande de subventions

Ce dossier doit être utilisé par toutes les structures sollicitant une subvention auprès de la Ville de Montpellier.

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics et est composé de :

- **La Présentation de l'association : Pages n°1 et n°2**

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- ✓ **d'un numéro SIRET** : Obligatoire pour l'obtention d'une aide publique. Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>)
- ✓ **d'un extrait du Journal Officiel** : Une association peut exister sans avoir accompli cette formalité. Il s'agit alors d'une association de fait, qui n'existe que par et pour ses membres, mais qui n'a pas de personnalité juridique. Sans cette formalité, une association ne peut recevoir de subventions publiques, dons ou legs de particuliers.

- **Les budgets prévisionnels de la structure 2018 et 2019 : Page n° 3**

- **Les informations relatives aux aides perçues : Page n°4**

- **La déclaration sur l'honneur : Page n°5**

Cette attestation permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire (dans ce cas fournir une délégation de signature), de signer la demande de subvention pour certifier l'exactitude des informations déclarées. **Attention** : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

- **La Fiche A : Demande dans le cadre du fonctionnement général ou d'un projet**

Cette fiche vous permet de formuler **soit** une demande de fonctionnement **soit** une demande pour la réalisation d'un projet particulier. Elle est à utiliser dans l'un ou l'autre cas. Une fiche A doit être établie pour chaque demande. **Attention** : une demande de fonctionnement ne peut être formulée qu'une seule fois par an.

- **La Fiche B : Demande dans le cadre d'un projet d'investissement**

Cette fiche est à renseigner dans le cadre d'un achat d'équipement ou de réalisation de travaux d'un montant supérieur à 5 000 €.

- **La Fiche C : Demande s'inscrivant dans les critères d'un appel à projet ou dispositif spécifique**

- Fiche C1 : Appel à projets « Partenariat Sport – Stages sports » - Service des sports 04.34.88.76.93
- Fiche C2 : BAJ – Bourse Animation Jeunes - Service Jeunesse : 04.67.92.30.50
- Fiche C3 : PACE-Propositions Artistiques et Culturelles pour les Ecoles - Direction Education 04.67.34.70.29
- Fiche C4 : Classes découvertes - Direction Education 04.67.34.70.29
- Fiche C5 : Projet Educatif Territorial - Direction Education 04.67.34.71.59
- Fiche C6 : Appel à projets « Mosson Été 2019 » - Service des sports 04.34.88.76.93
- Fiche C7 : Appel à projets « Montpellier Ville Active du Plan National Nutrition Santé » – Service Cohésion Sociale 04.67.34.59.09

Pour plus de renseignements concernant ces dispositifs vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Ville (www.montpellier.fr). Les fiches C sont téléchargeables sur le site de la Ville ou disponibles en mairie auprès du service Actionnariat et Partenariats.

Les organismes à but lucratif ne sont pas autorisés à déposer une demande de subvention

FORMULAIRE ADMINISTRATIF DE REFERENCEMENT

Nom statutaire.....

Pour les associations, nom figurant dans la déclaration en Préfecture

Objet de la structure.....

Quartier principal d'intervention

- Montpellier centre Mosson Croix d'argent Port Marianne
 Hôpitaux - Facultés Les Cévennes Près d'Arènes

Public visé

- Tout public 6 – 10 ans 19 _ 24 ans 30 – 64 ans
 0 – 2 ans 11 – 18 ans 25 – 29 ans 65 ans et plus
 3 – 5 ans

Adresse du siège social

Code Postal.....Ville.....

Téléphone(1) _ _ _ _ _ Téléphone(2) _ _ _ _ _ (Joindre obligatoirement deux numéros distincts)

Courriel :@.....

Adresse courrier (si différente du siège social)

Code Postal.....Ville

N° SIRET ou SIREN (obligatoire)

N° de licence d'entrepreneur de spectacle (Obligatoire pour les exploitants de lieux, les producteurs ou diffuseurs de spectacle, et dans une limite supérieure à 6 représentations par an – art. L.7122-2 du Code du Travail)

Pour les associations, merci de compléter :

Date de création de l'association : __ / __ / ____ - N° d'enregistrement RNA : W.....

Composition du bureau (Date de la dernière élection : __ / __ / ____) :

Qualité	Nom Prénom	Courriel	Adresse / Téléphone
Président(e)			
Trésorier(e)			
Secrétaire			

Nom du Directeur / Responsable :

INFORMATIONS LEGALES COMPLEMENTAIRES

La structure :

- a-t-elle un agrément administratif ? Si oui, précisez : Oui Non
- adhère-t-elle à un réseau ou une fédération ? Oui Non
- Si oui, précisez
- bénéficie-t-elle des services d'un expert-comptable ? Oui Non
- a-t-elle un commissaire aux comptes ? Oui Non

INFORMATIONS RELATIVES AUX ADHERENTS

Nombre d'adhérents en 2018 Montant de la cotisation 2018
 (Si plusieurs types de cotisations existent, joindre le détail en annexe)

Répartition des adhérents :

Montpelliérains	Autres communes	Total

La structure a-t-elle des personnes morales adhérentes ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

INFORMATIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Nombre de bénévoles : Nombre total de salariés : dont équivalents temps plein :

Nombre de CDI	Nombre de CDD	Nombre d'emplois aidés	Nombre d'intermittents	Autres

INDICATEURS RELATIFS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ces indicateurs orientent les engagements de la Ville de Montpellier dans le cadre de sa politique sportive.

Nombre de licenciés	Meilleur niveau de pratique	Nombre d'équipes engagées en compétition fédérale (sports collectifs)	Nombres d'entraîneurs diplômés (Brevets d'Etat, BPJEPS...)

- ❖ Votre association possède-t-elle une école de jeunes encadrés par un adulte diplômé :
 Non **ou** Oui – Nombre d'enfants :

INDICATEURS RELATIFS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Activité de la saison 2017 - 2018:

Nombre de spectacles		dont nombre de spectacles produits	
Nombre de représentations		dont nombre de représentations de spectacles produits	

Nombre total de spectateurs	
Jauge théorique sur l'année	
Nombre de places disponibles * Nombre de spectacles	

Budgets Prévisionnels globaux 2018 et 2019

(Pour les structures fonctionnant en année scolaire les périodes correspondent à 2017/2018 et 2018/2019)

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes)

DEPENSES	Montant Prévisionnel(€) 2019	Montant Prévisionnel(€) 2018	RECETTES	Montant Prévisionnel(€) 2019	Montant Prévisionnel(€) 2018
60 Achats			70 Ventes		
- Achats d'études/ prestations de services			- Billeterie		
- Achats Fournitures			- Marchandises		
- Fournitures non stockables (eau, énergie)			- Prestations de services		
- Autres			- Produits des activités annexes		
				
61 Services extérieurs			74 Subventions d'exploitation		
- Sous traitance générale			Region		
- Locations mobilières et immobilières			Departement		
- Entretien et réparation			Métropole		
- Autres			Ville de Montpellier:		
			- Demande 1		
62 Autres Services externes			- Demande 2		
- intermédiaires et honoraires			- Demande 3		
- Publicités, publications			- Demande 4		
- Déplacements, missions et réceptions			- Demande 5		
- Autres					
			Collectivités		
63 Impôts, taxes et versements assimilés			Europe		
- Taxe sur les salaires			Détailler		
- Impôts locaux / fonciers					
- Autres taxes...			Etat		
			Détailler		
64 Charges de personnel			Autres		
- Salaires bruts			Détailler		
- Charges patronales...					
			75 Autres produits de gestion courante		
65 Autres charges de gestion courante			- Cotisations		
....			- Collectes...		
66 Charges financières			76 Produits financiers		
67 Charges exceptionnelles			77 Produits exceptionnels		
68 Dotations aux amortissements et provisions			78 Reprises sur amortissements et provisions		
S/Total 1 des dépenses			S/Total 1 des recettes		
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
- 860 Secours en nature			- 870 Bénévolat		
- 861 Mise à disp. gratuite de biens			- 871 Prestations en nature		
- 862 Mise à disp. gratuite de prestations			- 875 Dons en nature		
- 864 Personnel bénévole					
TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES		

Le total des dépenses doit être strictement égal au total des recettes

❖ Montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2017 :€

❖ Prévision d'utilisation de la trésorerie :

❖ Commentaires de la structure sur l'évolution du budget entre 2018 et 2019:

.....

.....

INFORMATIONS RELATIVES AUX AIDES PERCUES

La structure bénéficie-t-elle de contributions en nature de la part de collectivités locales ?

Si oui, indiquez la collectivité et la valeur estimative :

- Mise à disposition de locaux Oui Non
- Mise à disposition de personnels Oui Non
- Mise à disposition de matériels Oui Non
- Mise à disposition de services Oui Non

Collectivité	Valeur	Description

Etat récapitulatif des subventions

SUBVENTIONS	Montant perçu en 2017	Montant voté en 2018	Montant sollicité pour 2019
Etat (DRAC, autres préciser)			
Conseil Régional Occitanie <i>Pyrénées Méditerranée</i>			
Conseil Départemental de l'Hérault			
Métropole de Montpellier			
Ville de Montpellier (préciser la thématique)			
Fonds Européens			
Autres collectivités territoriales (préciser)			
CAF (Préciser le dispositif)			
Concours Privés (préciser)			
Autres (préciser)			

➔ DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, (nom, prénom)

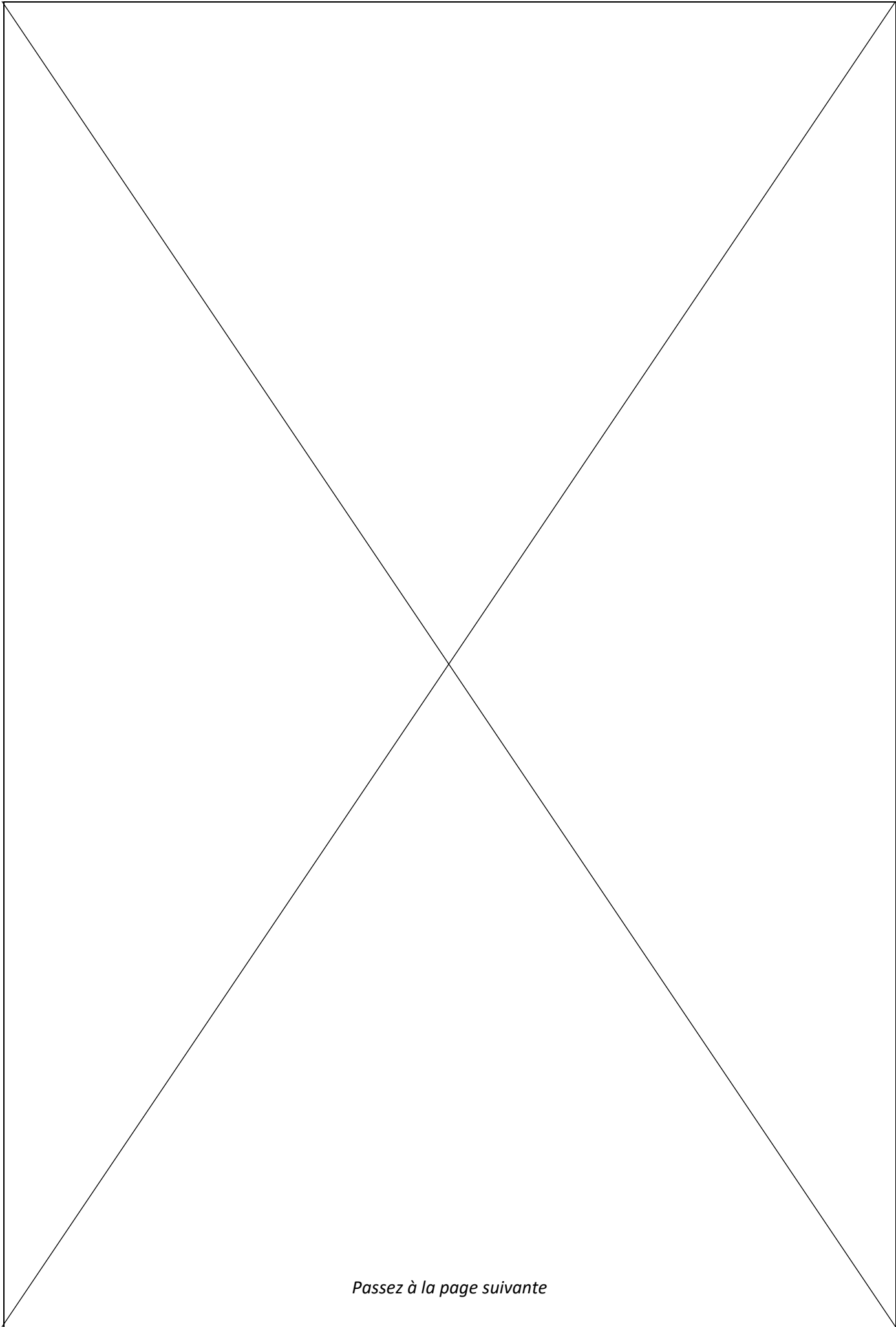
Représentant(e) légal(e)* de la structure, en qualité de

- déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents ;
- certifie l'exactitude des informations et documents annexés au dossier de demande de subvention à la Ville de Montpellier ;
- m'engage à fournir à la Ville de Montpellier tous documents complémentaires qui lui paraîtront utiles ;
- prends acte du fait que toute fausse déclaration entraînerait le reversement de la subvention attribuée à la structure ;
- m'engage à utiliser la subvention conformément à la convention d'attribution, étant précisé l'interdiction, conformément à la réglementation en vigueur, du reversement de la subvention à d'autres structures ;
- prends acte que, dans le cadre du financement d'un projet, la non réalisation du projet entraînerait le reversement de la subvention attribuée à la structure ;
- certifie que la structure se conforme le cas échéant pour le recours à ses prestataires, aux règles définies par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Fait, le __ / __ / ____ à

Nom et signature du président * :

***Président ou responsable dûment habilité par une délégation de signature (dans ce cas joindre une copie de la délégation dans ce dossier).**



Passez à la page suivante



FICHE A REMPLIR EN CAS DE DEMANDE DE SUBVENTION CLASSIQUE (FONCTIONNEMENT OU PROJET)

Nom de la structure :

Code
Réservé à l'administration

- o Thématique (champ réservé à l'administration) :
- o N° Dossier (champ réservé à l'administration) :

Remplir une seule fiche A pour du fonctionnement et autant de fiches A que de projets

Responsable du suivi de la demande :

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Fonctionnement

ou

Projet

Renouvellement d'un projet

Nouveau projet

Montant demandé : €

Montant du budget prévisionnel global de la structure 2019 : €

Présentation et objectifs de la demande :

.....

.....

.....

.....

Titre (dans le cadre d'un projet) :

.....

.....

Dates (dans le cadre d'un projet) :

.....

.....

Principales activités prévues en 2019 :

Activité	Lieu (indiquer le quartier)	Date	Nombre participants prévus	L'activité a lieu dans un des 12 quartiers Politique de la Ville* OUI/ NON

* Les 12 quartiers Politique de la Ville sont : Mosson, Celleneuve, Petit Bard-Pergola, Cévennes, Pas du loup-Val de Croze, Gély, Figuerolles, Vert-bois, Aiguelongue, Pompignane, Près d'Arènes et Lemasson.

Pour une demande de projet, renseignez les informations suivantes :

Localisation :

- Montpellier centre Mosson Croix d'argent Port Marianne
 Hôpitaux - Facultés Les Cévennes Près d'Arènes

Public visé

- Tout public 6 – 10 ans 19 – 24 ans 30 – 64 ans
 0 – 2 ans 11 – 18 ans 25 – 29 ans 64 ans et plus
 3 – 5 ans

Plan de financement du projet :

Dépenses = Recettes

(Les dépenses doivent être égales aux recettes. Inclure le montant de la subvention sollicitée auprès de la Ville et des autres collectivités)

Nature des dépenses	Montant des dépenses	Nature des recettes	Montant des recettes
Achat de matériels et équipements	<input type="text"/> €	Vente de marchandises et prestations de services	<input type="text"/> €
Services extérieurs	<input type="text"/> €	Fonds propres	<input type="text"/> €
Taxes et impôts	<input type="text"/> €	Subventions d'exploitation (total)	<input type="text"/> €
Charges de personnel	<input type="text"/> €	Dont (détail):	
Autres (précisez)	<input type="text"/> €	- Etat	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Région	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Département	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Ville de Montpellier	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Métropole	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	- Autres communes	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
.....	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Charges financières	<input type="text"/> €	- Organismes sociaux	<input type="text"/> €
Dotations aux amortissements	<input type="text"/> €	- Fonds européens	<input type="text"/> €
		- ASP (emplois aidés)	<input type="text"/> €
		Dons	<input type="text"/> €
		Produits financiers	<input type="text"/> €
		Reprise sur dotations	<input type="text"/> €
Total dépenses	<input type="text"/> €	← = → Total recettes	<input type="text"/> €

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Document attestant de la création de la structure
(extrait Journal Officiel / attestation de la préfecture)
- Document attestant des dernières modifications de la structure
(extrait Journal Officiel / attestation de la préfecture *ou à défaut, si celui-ci n'a pas encore été reçu le jour du dépôt du dossier, tout justificatif ou formulaire transmis en Préfecture*)
- Statuts actuels régulièrement déclarés
- Procès-Verbal de l'Assemblée Générale, ou du Conseil d'Administration, relatif à l'élection des membres du bureau en activité
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale (2018 ou à défaut 2017)
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2017
(Exercice 2016/2017 pour les structures fonctionnant en année scolaire)
- Le rapport d'activité 2017
(Exercice 2016/2017 pour les structures fonctionnant en année scolaire)
- Le rapport et le rapport spécial du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou subventions

Seuls les dossiers complets seront enregistrés



HÔTEL DE VILLE

1 place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2

*Pour tout renseignement vous pouvez joindre vos référents
subventions et partenariats au 04.34.88.75.03*

